

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DU FRH/ No 8: HIVER 2013



Distribution de kits scolaires aux enfants de la troisième année de l'école Jacques 1^{er} de Sarazin – Courtoisie de BID

A RETENIR

- Une proposition pour transformer le FRH en un mécanisme de financement pour d'autres formes d'assistance à Haïti au-delà des projets de reconstruction a été faite et soumise pour approbation au Gouvernement à la demande du Comité de Pilotage du FRH.
- Le FRH a alloué un financement total de 17 millions de dollars prioritairement axé sur le secteur de l'environnement (Programme de Développement Durable du Sud-Ouest et le volet Parc Macaya du Projet de Réduction des Risques et Désastres dans le Sud).
- 103,000 kits scolaires ont été distribués en Octobre-Novembre 2013 et 70,000 écoliers vont recevoir des bourses d'études pour l'année scolaire 2013-14.
- 25,000 familles ont bénéficié des projets d'amélioration des quartiers à Port-au-Prince.
- Les travaux de Construction de deux (2) laiteries et de centres de service à Côtes-de-Fer, Torbeck et Thomazeau, sont presque achevés. Les inaugurations sont prévues pour Mai 2014.
- Les projets financés par le FRH ont décaissé 182 millions de dollars, représentant plus de 62% des allocations approuvées pour les projets.

Bienvenue au huitième numéro du bulletin trimestriel du FRH. Notre objectif est de vous tenir informés régulièrement sur la manière dont le FRH soutient le processus de reconstruction en Haïti. Le bulletin est publié trois fois par an et complète le rapport annuel du FRH publié en juillet. Vos commentaires et vos demandes sont les bienvenus.

SOMMAIRE

Gouvernance du FRH	p.2
Focus sur les bailleurs : Australie	p.2
Focus sur l'Environnement	p.3
Focus sur les Résultats des Projets	p.5
Le FRH en chiffres	p.6
La Famille FRH: Secrétariat	p. 7

Au cours de ce premier trimestre, un scénario a été développé et partagé avec nos partenaires. Ce scénario prévoit le futur du FRH en se basant sur les particularités suivantes :

- Comme suite à la décision du Gouvernement et du Comité de Pilotage, les attributions du FRH pourraient être revues et élargies et le FRH pourrait servir de mécanisme pour d'autres formes d'assistance à Haïti au-delà des projets de reconstruction.
- Le Secrétariat du FRH réduirait son effectif et ses fonctions en se limitant à la préparation d'un seul rapport annuel et à l'appui à la mobilisation de nouvelles ressources. Il ne supporterait plus les réunions en temps réel du Comité de pilotage, l'organisation des activités de communication ou l'assistance pour le développement de projets pour de nouvelles activités.
- L'Agent Fiduciaire continuerait à remplir ses fonctions qui consistent à recevoir, conserver, transférer et préparer les rapports sur les contributions.
- Le Gouvernement se concentrerait sur ses efforts de mobilisation de nouvelles ressources pour le FRH, avec le support du Secrétariat.
- Le Fonds continuerait à fonctionner comme prévu jusqu'à la fin de 2017 mais pourrait arrêter ses activités plus tôt.
- Les résultats du Fonds seraient évalués après l'assignation des ressources restantes, versées pour des projets de reconstruction.
- Les décisions du Comité de Pilotage seraient prises virtuellement avec le support du Secrétariat mais ce dernier n'aurait pas la capacité d'organiser et de documenter des réunions en temps réel du Comité.

- Le Manuel des Operations et les Accords Administratifs avec les bailleurs seraient amendés en vue de faire ressortir ces changements.

Ces caractéristiques et options préférentielles doivent être présentées pour révision et approbation par le Conseil des Ministres.

En plus de ce développement, le Comité de Pilotage du FRH a réaffirmé sa décision de tenir une évaluation finale du Fonds au lieu d'une évaluation à mi-parcours et approuvé les minutes de sa 11^{ème} réunion tenue en Septembre 2013. Le Secrétariat a finalisé et publié le troisième rapport annuel du FRH, couvrant la période allant de Juillet 2012 à Juin 2013, et émis le Bulletin d'Information trimestrielle des activités FRH pour l'automne.



Maisons à deux unités construites à Morne Hercule – Photo Courtoisie des Nations Unies



L'Australie est le huitième plus grand bailleur du FRH et l'un des premiers bailleurs à s'engager et transférer une contribution de 10 millions de dollars australiens (8.6 millions de dollars US au taux de change en vigueur à cette époque), en mi-2010. Cette contribution a été faite sans aucune préférence, ce qui a permis au Gouvernement d'Haïti d'avoir une plus grande flexibilité pour répondre à ses besoins de reconstruction.

Bien que l'Australie ne soit pas le plus grand bailleur en Haïti, elle a réagi rapidement après le tremblement de terre, avec une contribution totale de 26.7 millions australiens en assistance gouvernementale en matière de secours et de reconstruction, et 26 millions de dollars australiens en dons publics à travers les ONG australiennes. Des 14 millions de dollars australiens prévus pour la reconstruction, 2.5 millions ont soutenu le programme

Cash for Work géré par le PNUD, 750 mille ont participé aux efforts de redressement de la Communauté Caribéenne, 750 mille ont aidé à la construction de réservoirs pour le stockage de l'eau de pluie en partenariat avec le Brésil, et enfin 10 millions considérés comme contribution au FRH. En outre, 2.7 millions de dollars australiens ont été versés en vue de supporter les services de santé en Haïti ; incluant 765 mille versés pour supporter la production et le maintien de l'électricité dans les hôpitaux et autres centres de santé en partenariat avec le Gouvernement de Cuba; 1 million à la Communauté Caribéenne / Organisation Internationale pour la Migration (OIM) pour la construction de systèmes sanitaires pour 15,000 personnes et 1 million à l'UNICEF pour l'approvisionnement en eau potable, tablettes de purification d'eau, kits d'hygiène, et autres matériels de secours dans le cadre de la lutte contre le choléra.

I. CONTEXTE

1. Haïti fait face à des défis environnementaux très sérieux. La croissance économique réduite et l'accroissement démographique rapide accentuent la pression sur les forêts, les sols et les réserves d'eau qui, à leur tour, aggravent l'impact des catastrophes naturelles. Haïti a conservé moins de 5% de ses forêts et près de 10% de la couverture forestière (11,00 ha) a été détruite entre 1990 et 2005. L'érosion du sol dans ce pays montagneux est extrême et s'intensifie pendant les saisons cycloniques. Le rapport de l'année 2004 du Programme des Nations Unies pour le Développement sur la gestion des risques et désastres a classé Haïti parmi les pays les plus à risques au monde, précisant que pendant les 50 dernières années, le pays a été affecté par environ 40 catastrophes hydrométéorologiques, un désastre tous les deux (2) ans et une catastrophe majeure tous les six (6) ans.
2. Les niveaux de pauvreté dans la région Sud-Ouest sont les pires du pays et cette population est particulièrement vulnérable aux inondations et aux cyclones, le paysage rural est fortement dégradé et déboisé et le niveau d'insécurité alimentaire est élevé. De plus, les habitants ont un accès limité aux services publics et sociaux.
3. Compte tenu de cette situation et en réponse au tremblement de terre de 2010 et des cyclones de 2012, les autorités haïtiennes se sont résolues à aborder les problèmes environnementaux du pays en renforçant les capacités, les compétences et outils pour faire face aux désastres et minimiser les dégâts aux réserves naturelles, spécialement dans le sud-ouest du pays.

II. CONTRIBUTION DU FRH AUX PROJETS DU SECTEUR ENVIRONNEMENT

4. Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement a sollicité l'assistance du Fonds de Reconstruction pour Haïti pour deux (2) projets basés essentiellement dans le sud du pays : (i) le **Programme de Développement Durable dans le Sud-Ouest** – phase 1 (pour un total de 12.5 millions de dollars auquel le FRH a contribué pour 8 millions) exécuté de mars 2011 à juin 2013 à travers l'UNEP, le PNUD, la FAO et l'UNOPS ; et (ii) le Programme de **Réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud** (pour un total de 12.4 millions de dollars auquel le FRH a contribué pour 9 millions) géré par la Banque Inter-Américaine de Développement (BID) qui va bientôt démarrer ces activités.
5. A travers les activités axées sur la protection des bassins versants, le reboisement des forêts et le développement local, ces interventions ont pour but de réduire la pauvreté, diminuer la vulnérabilité aux désastres et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles

Ces opérations mettent aussi l'accent sur l'assistance accordée à la préservation du Parc National Macaya et plusieurs sous-projets qui permettront l'accroissement des revenus locaux et la réduction de la pression sur les ressources naturelles

6. La contribution du FRH au secteur environnement est modeste (environ 17 millions de dollars) mais a été déterminante en mobilisant le gouvernement et les bailleurs autour d'un objectif commun et des activités de réformes dans le secteur, et surtout en semant les graines pour des efforts systématiques de renforcement des capacités institutionnelles de gestion des ressources naturelles liés en même temps au développement local. En plus des autres activités de gestion de risques et désastres supportées par les bailleurs et le FRH, ces interventions ont contribué à rendre Haïti plus apte à faire face aux catastrophes récurrentes et minimiser les risques qui y sont associés

Les projets de gestion des bassins versants supportés par le FRH aident Haïti à réduire les risques de vulnérabilité environnementale et renforcer sa capacité de résister aux risques et désastres dans les bassins versants du Sud-Ouest du pays.

III. RESULTATS DES PROJETS

7. Le **Programme de Développement Durable du Sud-Ouest**¹ a aidé le Gouvernement, en partenariat avec les agences des Nations Unies et les communautés locales, à établir les bases de six (6) programmes articulés qui doivent être réalisés au cours des prochaines phases du projet de l'Initiative de la Côte Sud (ICS) prévue pour une durée de 20 ans, spécialement la préparation et l'adoption des activités liées à la préservation de l'écosystème marin et côtier (Mer Sud); protection et gestion des terres (Terres Sud); développement des infrastructures de routes (Routes Sud); approvisionnement et gestion sécuritaire d'énergie renouvelable (Energie Sud); tourisme durable (Destination Sud); la santé, l'éducation et amélioration de l'eau et des conditions sanitaires (Social Sud). Quatre (4) de ces plans et stratégies pluriannuels (Terres, Mer, Routes et Energie), en plus d'une plateforme de gouvernance, ont sécurisé des financements auprès de bailleurs (Gouvernement de Norvège, Gouvernement d'Haïti et BID), totalisant 12 millions de dollars sous le projet de l'Initiative de la Côte Sud. En outre, le projet a généré plusieurs résultats rapides dans le Sud-Ouest notamment : la production et la formation sur la sylviculture et l'agriculture, la réhabilitation des bateaux de pêche traditionnels et la délimitation des zones marines protégées, la réhabilitation des sites culturels et la formation en gestion des écosystèmes, la fourniture et la promotion de produits et de solutions d'énergie propre; la définition d'une carte routière et d'un programme d'investissement; la restauration du système d'approvisionnement en eau et le programme d'aide alimentaire aux écoles associé à la production de l'agriculture locale; la formation en éducation, santé et assainissement; etc.

PARTENAIRES

Ces deux projets supportés par le FRH ont été lancés et promus par le Gouvernement Haïtien à travers le Ministère de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de la Planification

Avec le soutien et l'assistance notable du Gouvernement de Norvège, les projets ont été exécutés et cofinancés par les agences des Nations Unies (spécialement le PNUD, l'UNOPS, l'UNEP et le FAO), pour le Projet du Sud-Ouest, et la BID et le FME pour la préservation du Parc de Macaya. Ces partenariats visent à aider Haïti à mettre en place une capacité durable de gestion des catastrophes cycliques tout en faisant face à la dégradation de ses ressources naturelles et promouvoir le développement local

Parallèlement, le **Programme de Réduction des Risques et Désastres dans le Département du Sud** d'Haïti a démarré il y a un an (Octobre 2012) et des décaissements n'ont pas encore été effectués pour les premières activités (prévues pour Février 2014). Le projet a pu commencer avec des fonds provenant du Fond Mondial de l'Environnement (FME). Le personnel a été recruté et le bureau établi à Camp Périn. Le développement du plan de gestion du parc a été initié, et sa finalisation est prévue pour Juillet 2014. Des contrats ont été signés pour les activités des zones tampon du parc qui permettront, entre autres, la plantation d'un million de plants d'arbres, la formation de 100 fermiers sur les nouvelles pratiques d'agriculture, la construction de 2000 mètres linéaires de structures de protection des bassins versants et l'éducation environnementale de plus de 5000 enfants. Actuellement, l'unité d'exécution prend des mesures pour recruter des opérateurs pour d'autres projets associés (routes rurales, récupération de l'eau, délimitation physique du parc, surveillance du parc, construction des infrastructures du parc).



Dégradation de l'Environnement dans le Sud – Photo Courtoisie des Nations Unies

¹ Notez que ce projet a été complété et bénéficié du Programme de Réduction des Risques et Désastres dans le Département du Sud (UN/PCN/000154) implémenté par le PNUD et FAO, de 2011 à 2012. Ce dernier s'accroît sur la Réduction des risques et désastres et les activités de reforestation

1. Contributions

Depuis le dernier trimestre, il n'y a eu aucun changement dans les contributions des bailleurs. Par conséquent, les engagements de contribution des donateurs s'élevaient à **396.05 millions** de dollars et les montants cumulés reçus des bailleurs s'élevaient à **381.05 millions** de dollars. Les promesses de contribution non encore reçues totalisent 15 millions de dollars et concernent respectivement les Etats-Unis (**15 millions**) et l'Espagne (**10 millions**).

2. Allocation des Fonds

Depuis la dernière rencontre du Comité de Pilotage le 13 Septembre 2013, aucune nouvelle allocation n'a été faite. De ce fait, le montant total approuvé reste à **296 millions** de dollars comprenant : (i) le financement des projets pour un montant total de **291.3 millions** soit 77% des fonds du FRH (incluant les frais de gestion de projet de 9.5 millions) et (ii) les coûts administratifs totalisant 4.7 million soit 1% du total de l'intégralité des ressources. Les ressources résiduelles (86.6 millions de dollars soit 23%) restent réservées pour les allocations futures.

Les fonds alloués aux activités de reconstruction (291.3 millions de dollars) ont été transférés aux Entités Partenaires comme suit : **127.6 millions** aux Nations Unies (UN) représentant 44% du financement total approuvé, **115 millions** à la Banque Mondiale (BM) soit 39% du total des allocations approuvées et **48.7 millions** à travers la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ou 17% des fonds alloués aux activités.

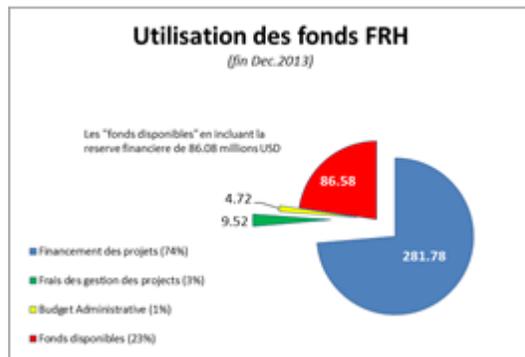
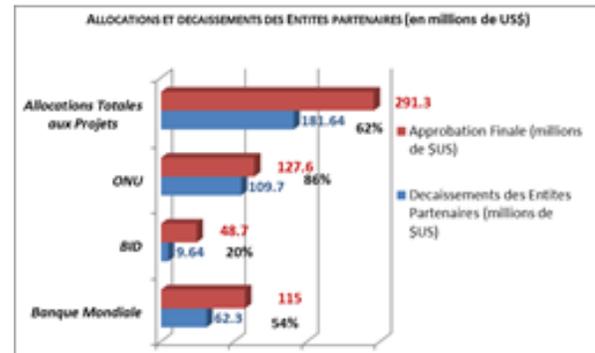
Le cumul du budget administratif du Fonds, comprenant les coûts opérationnels du Secrétariat et du Fiduciaire du FRH, totalisent **4.5 millions** de dollars avec un montant additionnel de 0.2 millions prévu pour la revue à mi-parcours ou finale du FRH.

Globalement, le solde des ressources du FRH, au 31 décembre 2013, s'élevait à **86.6 millions** de dollars (381.05 millions de recettes cumulées + 1.6 millions d'intérêts acquis - 296 millions d'allocations finales approuvées). De ce montant, **86 millions** ont été réservés par le Comité de Pilotage pour des allocations futures, laissant des ressources libres d'engagement d'environ **0.7 million**.

1. Décaissements

A la fin de l'année 2013, les décaissements du FRH vers les Entités Partenaires ont totalisé **273 millions** de dollars en plus des 4.5 millions qui ont été transférés au Secrétariat du FRH et au Fiduciaire pour couvrir les frais d'administration, laissant un solde de **105.2 millions** conservés par le Fiduciaire. Ce montant inclut le Fonds de réserve (86 millions), les ressources non encore allouées (0.7 millions), et le solde des décaissements pour les projets déjà approuvés par le Comité de Pilotage du FRH (18.5 millions).

A la fin de l'année 2013, les Entités Partenaires ont décaissé **181.7 millions de dollars** pour les activités de leurs projets, soit plus de 62% des fonds transférés aux projets. Pour les Entités Partenaires, les taux individuels de décaissement étaient de 86% pour les Nations Unies, 54% pour la Banque Mondiale et 20% pour la BID.



Laiterie à Torbeck – Photo Courtoisie des Nations Unies

Au cours de sa troisième année, de nombreux changements ont eu lieu au sein du Secrétariat du FRH. Un nouveau chargé principal des opérations, une nouvelle spécialiste en communication et une nouvelle assistante de l'équipe ont été recrutés pour remplacer les membres de l'équipe précédente qui sont en transition dans de nouvelles fonctions au sein de la Banque mondiale. Le personnel, toujours désireux d'atteindre les objectifs du FRH et de contribuer au processus de reconstruction d'Haïti, est présenté ci-dessous :



Joe Leitmann, de nationalité Américaine, est l'Administrateur principal du FRH, responsable de tous les aspects relevant du Secrétariat du Fonds. Il a 30 ans d'expérience en développement international avec la Banque mondiale, le U.S. Peace Corps et comme Consultant en reconstruction, changement climatique, environnement, forêt, développement urbain, énergie propre, technologie appropriée et agriculture. Joe a un Doctorat en Planification Urbaine de l'Université de Californie- Berkeley et une Maîtrise en Politique Publique du Harvard Kennedy School.



Mamadou Lamarane Dème, de nationalité Sénégalaise, est le nouveau Chargé Principal des Opérations du FRH avec la responsabilité d'appuyer toutes les activités du Secrétariat et la préparation des réunions du Comité de Pilotage, des rapports du FRH et d'assurer l'intérim du gestionnaire en l'absence de ce dernier. Il a plus de 30 ans d'expérience en finances publiques et gestion de projets avec la Banque Mondiale en Afrique et en Amérique Latine. Mamadou détient une Maitrise en Administration des Entreprises et en Gestion des Finances Publiques de l'Université de Dakar et un Master en Gestion du Transport Aérien de l'École de Commerce de Toulouse en France.



Bertrovna Bourdeau Grimard, de nationalité haïtienne, est la nouvelle Chargée de communication du FRH, responsable de toutes les communications relatives au Fonds, de la coordination avec les partenaires et des relations avec la presse. Bertrovna a travaillé en Haïti en tant que directeur du Marketing pour l'ONG PSI-Haïti, l'entreprise Comme Il Faut et la Comcel-Voilà, et comme consultant dans le secteur privé dans le domaine de la Publicité, la Communication et les Relations Publiques. Elle a un MBA de l'Université de Miami en Floride.



Marthe Agnès Pierre, de nationalité Haïtienne, est la nouvelle Assistante Administrative du FRH avec la responsabilité d'assister le Secrétariat dans toutes les tâches administratives. Elle a 5 ans d'expérience dont 3 dans le département des Ressources Humaines de l'OIM. Elle a également travaillé à IMEDIS, une entreprise locale. Elle détient un diplôme de Secrétariat de Christ the King Secretarial School en Haïti.



Jean Yves St-Dic, de nationalité Haïtienne, est le Logisticien du FRH avec la responsabilité du transport et des technologies de l'information. Il a deux ans d'expérience avec la Banque mondiale. Il a aussi travaillé à Sourire Rent-a-Car et Aproco. Jean Yves a un certificat en Sciences Informatiques de l'INUQUA, une université privée en Haïti.

A PROPOS DU FRH

Le FRH est un partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement haïtien afin de financer la reconstruction post-séisme.

Le FRH mobilise, coordonne et alloue les contributions de bailleurs bilatéraux et multilatéraux afin de financer des projets et des programmes hautement prioritaires, ainsi que l'appui budgétaire. Les avantages de cette approche multi-bailleurs sont qu'elle :

- facilite l'harmonisation en regroupant les ressources de plusieurs bailleurs pour supporter les priorités du Gouvernement d'Haïti pour la reconstruction;
- insiste sur les avantages comparatifs des partenaires locaux et internationaux reconnus pour leurs activités sur le terrain;
- réduit les coûts de transaction pour le Gouvernement et les bailleurs en travaillant à travers une seule structure de financement;
- évite le double emploi des initiatives et la duplication des efforts ;
- et aide à répondre à des besoins de financement stratégiques dans le processus de reconstruction comme identifiés par le Gouvernement d'Haïti.

Le FRH est une grande source de financement non programmé pour la reconstruction.

Au 30 septembre 2013, dix-neuf bailleurs se sont engagés à verser 396 millions de dollars américains au Fonds. Ces ressources ne sont pas programmées et peuvent être utilisées de manière flexible pour répondre aux besoins stratégiques du gouvernement pour la reconstruction.

Le FRH est présidé par le Gouvernement d'Haïti qui fixe ses priorités.

Le Comité de Pilotage du FRH est présidé par le Ministre des Finances. Toutes les activités de reconstruction financées par le FRH doivent être présentées et approuvées par l'entité désignée par le Gouvernement Haïtien comme Homologue du FRH.

Le FRH offre la plus importante source de financement pour les secteurs prioritaires de la reconstruction d'Haïti comme les secteurs du logement, l'enlèvement des débris, la gestion des risques de désastres et l'appui budgétaire.

Le FRH est un mécanisme efficace et à coût réduit pour le financement de la reconstruction.

Moins de 5% des ressources engagées sont utilisées pour la couverture des frais administratifs du Secrétariat du FRH, du Fiduciaire et des Entités Partenaires. Le FRH peut approuver rapidement le financement pour les petits projets jusqu'à 1 million de dollars américains en une semaine et pour des montants plus élevés, en deux semaines après avoir reçu la requête de l'Homologue du Gouvernement au FRH.

Le FRH est un partenaire à long terme pour la reconstruction d'Haïti.

Le FRH continuera à supporter le processus de reconstruction d'Haïti jusqu'en décembre 2017.

SECRETARIAT DU FRH

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

387, route de Bourdon, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 3798-0817

www.haitireconstructionfund.org

Pour tout commentaire sur les projets financés par le FRH, envoyer un message texte gratuit au 3747



Etats-Unis



Brésil



Canada



Norvège



France



Japon



Espagne



Australie



Nigéria



Oman



Colombie



Suède



Thaïlande



Banque Mondiale



Finlande



Irlande



Chypre



Lettonie



Estonie